

Un sénateur peut prendre la parole sur tout sujet dont le Sénat délibère, ou sur une question de privilège ou un rappel au règlement, ou sur une motion ou une interpellation, ou simplement pour poser une question . . .

Je suppose, que c'est ce que vous faisiez.

• (1620)

Je vous lis la suite du règlement:

. . . hormis ces cas, il ne le peut que du consentement de la majorité du Sénat, accordé ou refusé sans débat.

Quand vous vous levez pour poser ces petites questions, il faudrait que vous obteniez le consentement unanime du Sénat pour interrompre le sénateur qui a la parole; sans cela, vous enfreignez le règlement.

À propos du sénateur Waters, vous dites, «Pourquoi ne le laissez-vous parler?»

**Le sénateur Bonnell:** Sénateur Lawson.

**Le sénateur Olson:** Le sénateur Lawson a déjà dit ce qu'il avait à dire. Il m'exhorte à céder la parole au sénateur Waters pour que nous puissions poursuivre l'examen de la motion. Il y a un moment je croyais avoir convaincu les Tories d'appuyer cette motion, mais je n'en suis plus si sûr maintenant. Il va falloir que je continue un bon moment, car je sais que je saurai être convaincant si je prends suffisamment de temps pour cela.

Le règlement 28 prévoit que:

Un sénateur ne doit pas parler plus d'une fois sur tout sujet ou toute question dont le Sénat est saisi . . .

Donc, si je m'assois, c'est terminé. Je n'ai pas le droit de reprendre la parole sur la même motion.

**Le sénateur Barootes:** C'est là la seule grâce que nous offre ce livre.

**Le sénateur Olson:** C'est pourquoi, sénateur Simard, il faut que je termine mes remarques à propos de cette motion avant de m'asseoir, car je ne suis pas comme vous. Je ne vais pas bondir comme un diable jaillissant de sa boîte, en plein milieu du discours de quelqu'un d'autre. Je me lèverai, je dirai ce que j'ai à dire et je terminerai conformément au règlement 28, que je vous conseille d'ailleurs de lire avec soin.

**Le sénateur Simard:** C'est le seul règlement que vous ayez respecté depuis trois mois. Vous avez enfreint tous les autres.

**Le sénateur Olson:** Surtout, lisez-le lentement, pour bien le comprendre. Il est assez évident que le sénateur Simard n'a jamais lu les règles. S'il en a lu quelques-unes, il ne les a pas comprises. Le sénateur Kelly non plus. J'ai peine à croire que le sénateur Kelly ne savait pas ce que contenait la règle 44(1). J'ai peine à croire qu'il ne savait pas qu'il fallait donner un avis de motion pour modifier le règlement. Il veut une clôture sans l'appeler par son nom. La clôture n'est pas une chose que les parlementaires prennent à la légère. Cela se fait à côté, à la Chambre des communes. Avec ce gouvernement, il y a eu plus de motions de clôture et d'allocations du temps à la Chambre des communes depuis 1984 que dans tout le reste de l'histoire du Canada.

**Le sénateur Simard:** Restez un peu plus longtemps ici, et vous verrez.

**Le sénateur Olson:** Ce gouvernement n'est cependant pas resté tout à fait inactif. Il a emprunté plus d'argent que tous

ceux qui l'avaient précédé. On ne peut jamais obtenir de lui les chiffres exacts, mais lorsqu'il est arrivé au pouvoir, la dette nationale était de l'ordre de 165 à 180 milliards de dollars, alors qu'aujourd'hui, elle est de 360 à 380 milliards de dollars. Je le répète, il a emprunté plus d'argent que tous ses prédécesseurs, y compris les gouvernements au pouvoir pendant les deux guerres mondiales, la guerre de Corée, et tous les autres conflits auxquels nous avons participé.

**Le sénateur Steuart:** Et la Dépression.

**Le sénateur Olson:** Et la Dépression aussi. Voilà ce qu'a fait le gouvernement; il nous offre donc des précédents. Il continue à donner des instructions au sénateur Murray et au sénateur Kelly—je ne pense pas qu'il se préoccupe du sénateur Simard—et il leur répète constamment de faire quelque chose pour arrêter le débat et régler la question. Et voilà que ces sénateurs veulent s'en aller. J'aimerais bien savoir où il faut qu'ils aillent, à quoi il faut qu'ils assistent: Y a-t-il quelque chose de plus important que de s'occuper des vœux légitimes des Canadiens? Est-ce que c'est en vacances que vous voulez partir? On m'a dit que c'était ce que les Conservateurs voulaient faire, fermer la boutique, de manière à ce qu'un ajournement ou une prorogation soit possible à la Chambre des communes et qu'une bande de sénateurs et de députés de l'arrière-plan puissent partir en vacances. Je ne sais pas si c'est vrai, mais j'ai bien l'impression que si.

Je voudrais maintenant conclure.

**Des voix:** Non, non!

**Le sénateur Simard:** Des promesses, toujours des promesses.

**Le sénateur Olson:** J'aimerais ajouter une ou deux choses.

**Le sénateur Barootes:** Je croyais que vous nous disiez que vous alliez conclure.

**Le sénateur Olson:** On dit toujours cela lorsqu'on en vient au début du dernier chapitre.

L'autre jour, le sénateur Murray et moi avons eu une petite discussion pendant la période des questions. Cela dit en passant, j'ai raté cette période. Je voulais demander ce qui s'était passé aux négociations du GATT qui se sont effondrées à Bruxelles.

**Le sénateur Simard:** Qu'est-ce que cela peut-il bien avoir à faire avec la motion?

**Le sénateur Olson:** J'essaie de définir un peu le contexte, ce qui est permis, pour que vous sachiez ce dont je parle. Cela s'appelle parfois un préambule, mais il s'agit plutôt ici d'établir le contexte. Je ne tiens pas à vous donner d'explication complète et détaillée. Je ne le fais jamais. Je vous en dirai juste assez pour que vous puissiez aller saisir le contexte en allant fouiller au fond de votre mémoire.

Le sénateur Murray a fait quelques suggestions au sujet de ce qui devait se produire, alors que nous avons déjà eu deux infractions flagrantes au Règlement. Je crois qu'il a dit que la voix que j'avais entendue était celle d'Ésope; quant à moi, j'ai cru y voir la main de Job. Il a dit que c'était faux, qu'il s'agissait de la main de Jacob. Cela prend un peu de temps, mais lorsqu'on a une certaine expérience de ces lieux, on peut dire à qui appartient la voix. Lorsque je suis assis dans mon bureau, je peux repérer à peu près tout le monde dans cette chambre. J'ai passé suffisamment de temps ici pour pouvoir dire que j'ai vu là la main de quelqu'un d'autre.